Le scepticisme le plus raisonnable, la prudence la plus fondée ne nous interdiront pas de nous réjouir de la figure nouvelle que nous voyons aujourd'hui au Bulletin de l'A.B.F. Cette substitution, aux feuillets ronéotés à quoi la rigueur des temps nous avait réduits, de fascicules de 64 pages, convenablement imprimés, n'a pu s'accomplir, chacun le devine, sans un effort accru de ceux-là même de nos confrères à qui déjà nous devions être reconnaissants d'avoir assuré la publication régulière du bulletin in-4° ronéoté. Il dépend de tous que la formule nouvelle soit viable, c'est-à-dire qu'il ne suffira pas de continuer à compter sur le dévouement de MM. Lethève et Roussier, mais qu'aussi il faudra que nous recevions en plus grand nombre informations et articles. L'abondance et la sûreté des informations, la variété et la solidité des articles de fond concourront, si chacun le veut — et c'est l'intérêt de chacun de le vouloir — au succès d'un Bulletin qui ne sera pas la moins visible marque de vitalité de notre association.

Il s'en sera fallu de peu que cette transformation du bulletin ait pour témoin et juge le dernier survivant sans doute des fondateurs de l'A.B.F., qui fut deux fois son président et qui fut fidèle jusqu'au dernier jour. Ernest Coyecque vient de mourir. Il allait avoir quatre-vingt-dix ans. L'énumération de ses titres (il y faut une quinzaine de lignes dans le Livret de l'Ecole des chartes de 1936) férait bien imparfaitement connaître ce personnage pittoresque, volontiers paradoxal, dont l'esprit offrait un mélange, parfois détonant, de réformisme et de traditionalisme. Il avait des phobies innocentes et célèbres comme celle du mot « conservateur », qu'il rendait de bonne foi responsable de la désaffection du public — et des pouvoirs publics... — à l'égard des bibliothèques... Mais par son incessant travail, sa valeur, sa droiture, son désintéressement, il a honoré le métier de bibliothécaire, et Mlle Gruny lui rend plus loin l'hommage bien dû de l'A.B.F.

Après de longues délibérations et de consciencieuses réflexions, le bureau de l'A.B.F. a dénoncé le 29 décembre 1953, le protocole en vertu duquel elle avait accordé à la revue A.B.C.D. son patronage, conjointement avec les associations des archivistes, des musées et l'Ufod.

Le nombre des cotisations reçues au titre de 1953 est seulement de 225. Le bureau, qui n'épargne pas sa peine pour que l'A.B.F. réponde aux vœux légitimes des bibliothécaires, compte que chacun aura à cœur de payer spontanément une cotisation dont le taux n'est assurément pas excessif et dont l'emploi est vérifiable. Au surplus, le bureau, dans les démarches qu'il est appelé à faire, pourrait éprouver quelque gêne à se targuer de représenter une association de 500 membres dont la moitié serait fantomatique. Mais s'il est une chose qui soit plus désagréable encore que de donner de l'argent, c'est d'être réduit à en demander : le bureau compte que cette humble vérité n'échappera pas à nos confrères et cordialement il les en remercie.

LE PRÉSIDENT.